

DEC161506DR06

**Décision portant délégation de signature à M. Vincent Chambarlhac pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR7366 intitulée Centre Georges Chevrier (C.G.C.)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133017DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n°7366, intitulée Centre Georges Chevrier dont le directeur est M.Bertrand Tillier;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Vincent Chambarlhac, maître de conférences à l'Université de Bourgogne, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon, le 01/07/2016

Le directeur d'unité

Bertrand Tillier